



OBJECTIFS 	<p>Poser l'objectivité du diagnostic : Identification et qualification des milieux. Hiérarchisation des enjeux en répondant aux questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la responsabilité du territoire vis-à-vis de cette espèce/ de ce milieu ? - Quelle est l'importance de ce secteur pour le territoire (en termes de fonctionnalités, de paysage, etc.) ? <p>Poser la notion de hiérarchisation.</p>
LIVRABLES 	<p>Cartographie des enjeux de faune, flore, habitat + Cartographie des enjeux Trame verte, bleue et noire (TVBN) dont obstacles et secteurs dégradés prenant en compte une zone tampon avec les territoires voisins. Cartographie de synthèse de l'ensemble des enjeux.</p>
MÉTHODES 	<ol style="list-style-type: none"> 1 S'appuyer pour les espèces sur la classification proposée dans les fiches «Espèces/ Diagnostic écologique (nul/ faible/ modéré/ fort/ très fort) ; 2 Pour les enjeux «habitats et fonctionnalités», co-construction avec les acteurs locaux, politiques, experts, des critères de définition des enjeux (ex : TVB, zones à restaurer, points de rupture de continuités) ; 3 Synthèse de l'ensemble des éléments sur les espèces, les habitats, les fonctionnalités (trames/corridors) pour qualifier les enjeux globaux et hiérarchisés (nul, faible, ...) sur l'ensemble du SCoT ou PLU-i, sous forme cartographique ; 4 Précision des enjeux à chaque phase d'avancement sur les zones de développement grâce à l'apport d'éléments complémentaires liés aux inventaires naturalistes du pré-diagnostic écologique (pour SCoT ou PLU-i) puis des inventaires «bon printemps» du diagnostic écologique (pour PLU-i).
OUTILS SUPPORTS À EXPLOITER 	<ul style="list-style-type: none"> • Listes rouges régionales et départementales • Guide pour la mise en œuvre de l'évitement - fiche Pas n°1 - Ministère de l'écologie
COMPÉTENCES À MOBILISER 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecologue généraliste. • Experts locaux. • Compétence d'animation territoriale (concertation) pour assurer la co-construction.
PÉRIMÈTRES CIBLES 	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux globaux : tout le territoire • Enjeux spécifiques : zones de développement potentiel
POINTS DE VIGILANCE 	<ul style="list-style-type: none"> • Croiser la cartographie des enjeux de biodiversité avec les autres cartographies d'enjeux (économiques, agricoles, démographiques, environnementaux...). • Manque de standardisation des méthodes. <p>LEVIER Travail de partage des méthodes mises en œuvre via la CRERCO.</p>
EXEMPLES CHIFFRÉS 	<ul style="list-style-type: none"> • A développer